



Non remboursement d'un produit acheté sur internet

Par **Jul2az**, le **23/08/2009** à **19:59**

Bonjour,

J'ai payer un produit sur internet avec un numéro de carte virtuel généré par ma banque. N'étant pas satisfait je renvoie le produit à une autre société. Celle ci me dit m'avoir remboursé par virement mais je n'ai rien reçu. Ce qui est normal puisque le numéro virtuel est un service bancaire de protection contre les fraudes sur internet. Je m'explique, le numéro de carte bancaire généré par la banque à ma demande, n'est utilisable que pour seul un paiement . Après avoir été utilisé, celui ci n'est plus valide. Donc la société ne peut me remboursé. Je l'ai donc contacter par mail et par courrier, je n'ai jamais reçu de réponse.

Que dois je faire? où puis je porter plainte?

Dans l'attente de vos réponse.

Cordialement.

Jul2az